

Challenge
Arc Atlantique
Nouvelle Aquitaine



79^{ème}
édition

NER SAC

Charente

Grand Prix de l'ascension Souvenir Roger Soulat

Jeudi 14 Mai

2026

Fédérale U19
Départ 14h00



Photo et infographie : Loïc Petitreau

Championnat départemental de la Charente



LA COURONNE
CHARENTE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



16440 NERSAC

Mot du Président 2026

Chers amis cyclistes,

Après une édition 2025 du Grand Prix de l'Ascension « Souvenir Roger Soulat » marquée par une participation record, toute l'équipe de l'AC Nersac repart pour 2026 vers une 79ème édition.

Cette nouvelle édition se tiendra le jeudi 14 mai 2026 et regroupera les meilleurs compétiteurs U 19 du grand Sud-Ouest et de la France. Comme par le passé, le vainqueur inscrira à son palmarès une victoire de prestige, gage d'un avenir doré.

Malgré un environnement financier de plus en plus complexe, nous nous devons de maintenir le cap pour faire vivre ce moment important pour la commune et pour le cyclisme.

L'équipe de bénévoles qui œuvre pour la réussite de cette journée, sous la houlette de Michel COUDRET, va poursuivre le développement de cette épreuve afin d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs champions. L'an passé nous avons utilisé des transpondeurs pour faciliter le travail des arbitres.

Ce moment ne pourrait avoir lieu sans le soutien des nombreux partenaires financiers privés mais également des communes de Nersac, La Couronne, Saint Michel, l'agglomération de Grand Angoulême, le Département de la Charente et la Région Nouvelle Aquitaine.

Cette organisation est la vitrine de notre club qui s'inscrit également dans un plan de développement en intégrant des membres de l'équipe U19 de la Charente et de l'équipe E. LECLERC RUFFEC TOP16.

Un grand merci à TOUTES et TOUS.

L'histoire du Grand Prix de l'Ascension « Souvenir Roger Soulat » va continuer de s'écrire en grand.

Le Président de l'AC Nersac

Stéphane BAUCHAUD





Mot de Michel,

Vous aimez notre épreuve nationale U19 Roger SOULAT organisée chaque jeudi de l'ascension, vous soutenez notre club, vous êtes acteurs de sa réussite, alors en selle pour 2026 en attendant la 80ème en 2027 !

Capitaine de cette belle aventure avec la fidèle équipe d'organisation, la confiance du Président et du Conseil d'Administration de l'AC Nersac et ses 50 signaleurs bénévoles, avec le soutien des partenaires matériels, financiers et humains, je vous remercie de participer à une compétition qui perdure.

Une organisation respectueuse de l'environnement,

Une organisation gratuite pour tous.

Une organisation pour promouvoir vos commerces et entreprises.

Une organisation pour faire découvrir notre belle région.

La promotion du vélo et le retour du public dans notre célèbre Côte du Peu à Nersac, en offrant un moment de sport et de bien vivre gratuit.

Merci aux acteurs sportifs et au public qui cochent sur leur agenda cette épreuve mythique, qu'ils sachent que grâce à eux nous continuons à vivre ensemble, à une époque où malheureusement les liens sociaux disparaissent.

Merci aux collectivités, élus, sponsors, prestataires, presse diverse sans oublier les bénévoles indispensables pour réaliser ce grand défi annuel.

Sportivement à toutes et tous.

Michel COUDRET

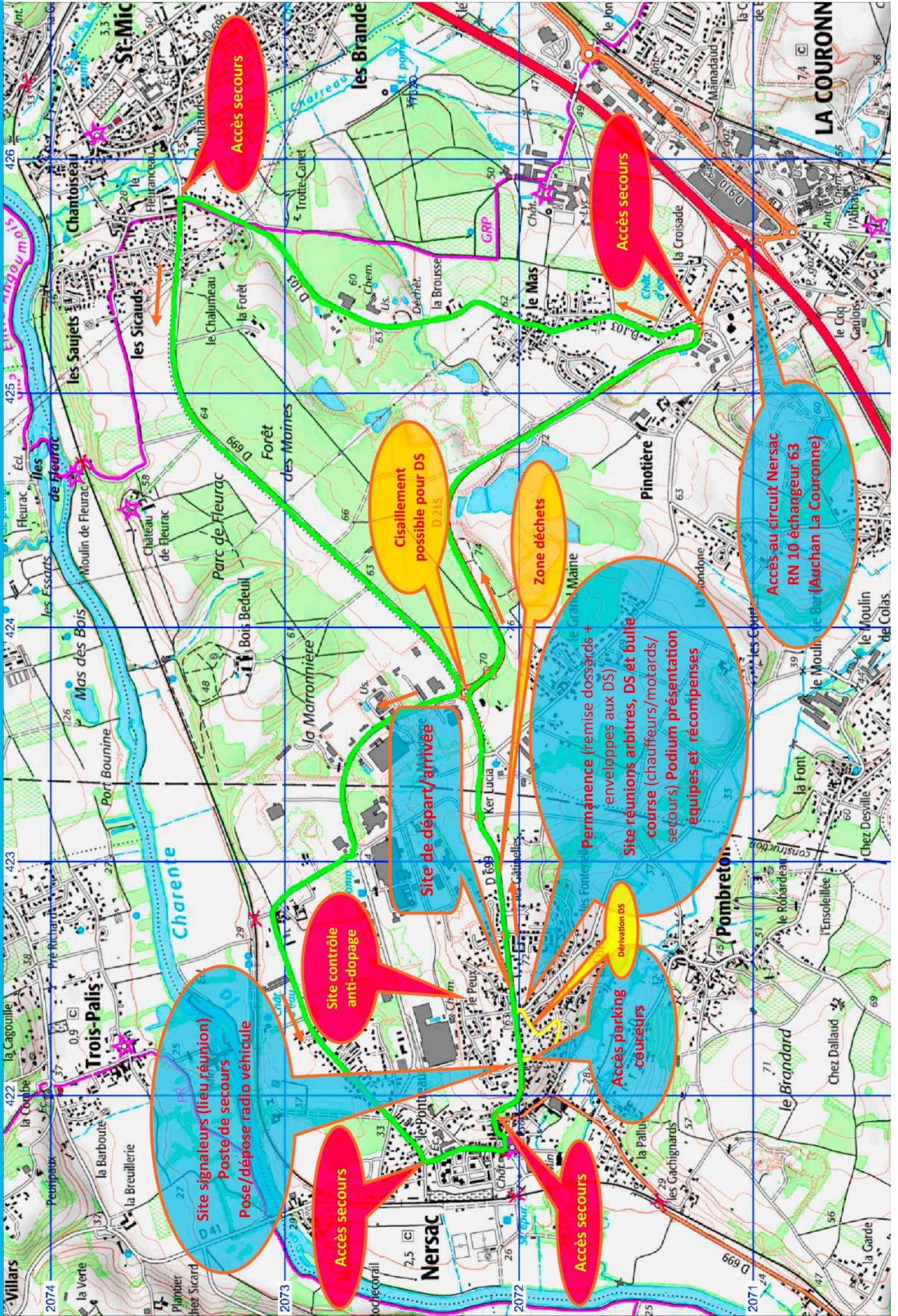
Délégué organisation.

Epreuve U19 fédérale.

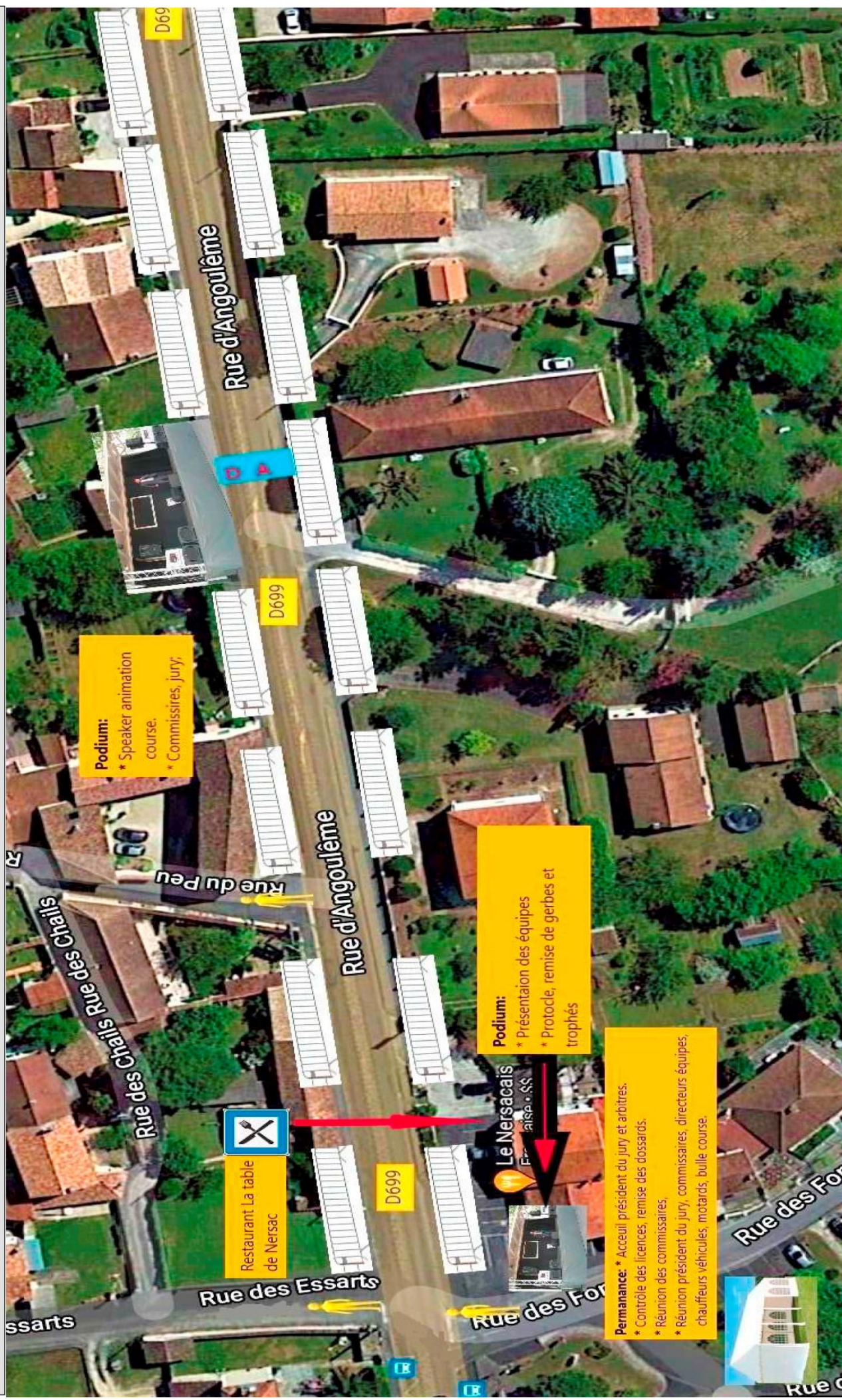
A C Nersac. Contact e-mail : coudretmichel@orange.fr

Tél : 06 14 89 27 12

Circuit Ascension Course Fédérale U19 Nersac



Vue 1 Site Permanence Départ & Arrivée



GRAND PRIX ASCENSION DE NERSAC SOUVENIR ROGER SOULAT

Roger est décédé le 26 août 2019. Depuis 2021 son club l'AC NERSAC organise en sa mémoire une course cycliste portant son nom. Il était grand amoureux du cyclisme dévoué et Père de tous. Pour tous ceux qui le connaissaient bien, son implication, était sans compter, ceci toujours dans l'ombre.

REGLEMENT GENERAL.

Article 1. ORGANISATION : Le 79 ème grand prix de l'ascension souvenir « Roger SOULAT » est organisé par le club cycliste de l'AC Nersac sous l'égide de la fédération Française de cyclisme. Il se disputera le 14 mai 2026 « côte du Peu » RD 699 à Nersac.

ARTICLE 2. EPREUVE : L'épreuve, inscrite au calendrier fédéral, est réservée aux coureurs de la catégorie homme U 19 et est classée 1.14. Elle est inscrite au challenge 2026 Arc Atlantique U19 mis en place par le Comité Régional Nouvelle Aquitaine en 2023. Elle est support du Championnat Départemental Charente.

Article 3. PARTICIPATION : L'épreuve est ouverte aux individuels Français, aux équipes clubs, équipes régionales, départementales, aux équipes mixtes, aux équipes clubs étrangers (3 maximum) et nationaux. Le nombre de compétiteurs minimum par équipes sera de 4 coureurs, sans limite maximum. Le nombre total de participants est limité à 200 coureurs.

Article 4. ENGAGEMENTS : Ceux-ci se feront sur le site de la FFC cycle web.

Article 5. DISTANCE : Circuit de 12 kms 300 à parcourir 10 fois. Mise en place d'une dérivation par la droite aux véhicules et motos de la bulle course non équipés d'un point rouge adhésif, 300m en aval de la ligne arrivée.

Article 6. PARCOURS : La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches verticales et horizontales avec l'indication A C NERSAC. Possibilité de cisaillement par la gauche au rond-point Bois Bedeuil. Celui-ci permet d'avoir deux points de ravitaillement de proximité. L'ensemble des Ronds-Points seront pris par la droite, ils sont fermés à gauche.

Article 7. RADIO COURSE : Pose et dépose des radios véhicules et motos par le Comité Régional de cyclisme à partir de 10h00, Côte du PEU RD 699 Angle Rte Angoulême et Rue des Fontenelles Les informations course seront émises sur la fréquence définie par le prestataire. Postes à disposition des équipes (prévoir chèque de caution), celles-ci devront retourner le matériel dès la fin de l'épreuve prévue vers 17h00. Côte du PEU RD 699 Angle Rte Angoulême et Rue des Fontenelles.

Article 8. PERMANENCE : Ouverture de 11h00 à 12h20 le jeudi 14 mai 2026, angle RD 699 et rue des Fontenelles. Vérification licences, émargements et retraits dossards, plaques de cadres, transpondeurs. Tout manquement en retour (dossards, plaques ou transpondeurs seront facturés (plaques ou dossards 20 €, transpondeur 80€). Pour les équipes, les retraits et les retours sont effectués par les Directeurs Sportifs). Remise enveloppe frais déplacements aux directeurs équipes avec justificatifs si tout a été restitué.

12h30 : Réunion Toile Permanence des directeurs sportifs avec le Président de Jury en présence des membres du collège arbitral, conducteurs véhicules bulle course et directeurs sportifs, motards sécurité. Tirage au sort ordre véhicules des directeurs d'équipes.

Article 9. ASSISTANCE TECHNIQUE : Voiture dépannage club à partir de 4 coureurs. Dépannage assuré par l'organisateur au moyen d'un véhicule neutre pour les individuels et en dessous de 4.

Article 10. SERVICE MEDICAL COURSE ET PUBLIC : Celui-ci est assuré par 1 VSAB Pompiers UDSP16 avec trois hommes, un poste avancé est en place angle RD 699 et Rue Cité Chante Merle avec 2 Sapeurs-Pompiers secouristes. Le VSAB est habilité pour transport en milieu hospitalier si besoin.

Si besoin de secours extérieur, ils interviennent et sont en relation avec l'équipe UDSP16 sur place.

Article 11 PRESENTATION DES EQUIPES : 12H15 à 13H15 Angle RD 699 et Rue des Fontenelles.

Article 12 APPEL EQUIPES ET DEPART : 13h40 Appel des coureurs près du site Permanence, Côte du PEU, RD 699 Angle Rte Angoulême et Rue des Fontenelles. 14h00 précises départ de l'épreuve.

ARTICLE 13 CONTROLE ANTI DOPAGE : Si celui-ci est demandé, il s'effectuera 1 KM en aval du site départ arrivée à la Mairie de Nersac Parc de Lubersac Rue d'EPAGNAC.

Article 14 DELAI ARRIVEE : Tout coureur isolé, pointé à plus de 8 minutes du peloton principal, doit, sur ordre des arbitres s'arrêter et quitter la course. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu dans le classement.

ARTICLE 15 CLASSEMENTS : (Société STS)

Individuel : 3 premiers de l'épreuve.

MG : le premier. (Calcul sera établi à chaque fin de tour pair (2 T/ 4T /6T / 8 Tours) sur la ligne arrivée. Attribution par 5 Points au 1er, 3 Points au 2ème, 1 Point au 3ème, lors de ces passages) Primes exceptionnelles sur 3 coureurs aux 3ème 5ème 7ème tours.

Equipe : 1ère équipe. (Classement sera établi par l'addition des trois meilleures places des coureurs d'une même équipe.)

ARTICLE 16 PRIX : 750€ répartis par : 610€ aux 20 premiers / 50€ aux 3 premiers MG / 90€ aux 3 premières équipes.

ARTICLE 17 CEREMONIE PROTOCOLAIRE : Angle RD 699 et Rue des Fontenelles.

10 minutes MAXIMUM après l'arrivée les 3 premiers de la course, le 1er premier MG, la première équipe.

ARTICLE 18 RECOMPENSES : Gerbes et trophées divers. Dès l'arrivée vers 17h00 podium Côte du PEU RD 699 Angle Rte Angoulême et Rue des Fontenelles. Tenue cuissard maillot obligatoire.

ARTICLE 19 : L'organisation rappelle aux participants coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs de veiller, avant, pendant (zone déchets en place) et après la course, à ne pas jeter papiers ou autres détritrus sur la voie publique et respecter les riverains. Utiliser WC mis à disposition près de la permanence, Angle Rte Angoulême et Rue des Fontenelles.

Une zone déchets sera en place du km 1 à 1 km 200.

ARTICLE 20 PENALITES : Le barème des pénalités applicables est celui prévu par le règlement fédéral.

ARTICLE 21 INDEMNITES DE DEPLACEMENT : les indemnités de déplacement envers les équipes qui en auront fait la demande au délégué de l'organisation avant la date de clôture des engagements seront réglés par virement bancaire. Fournir un exemplaire du RIB de la structure au retour des dossards, transpondeurs et plaques de cadres en fin d'épreuve à la permanence.



Bonjour,



Je suis à votre écoute pour les questions concernant les engagements qui se feront sur le site de la Fédération « cycleweb », ainsi que toutes informations complémentaires sur notre grille de prix et le protocole des récompenses.

Sportivement Jean Claude DUMAS

Vice-Président.

AC Nersac.

06 21 49 78 99

750€ de Prix

610€ sur les 20 premiers :

**122€ - 91€ - 73€ - 61€ - 49€ - 43€ - 34€ - 27€ - 18€ -
11€ - 9€ - 9€ - 9€ - 8€ - 8€ - 7€ - 7€ - 6€ - 6€**

50€ sur les 3 premiers grimpeurs :

25€ - 15€ - 10€

90€ sur les 3 premières équipes :

45€ - 30€ - 15€

Avenir Cycliste Nersacais



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



16440 NERSAC



HORAIRES DIVERS ASCENSION

07h00 : RENDEZ VOUS BENEVOLES NERSAC

A PARTIR DE 10H00 : DISTRIBUTION RADIOS DES VEHICULES BULLE COURSE ET DES MOTARDS PAR LE COMITE REGIONAL. RUE DES FONTENELLES SITE PERMANENCE.

10h30: RV SIGNALEURS, MOTARDS, SECOURS, CHAUFFEURS SITE SIGNALEURS RUE DES PRUNUS.

11h00 : REPAS SIGNALEURS, CHAUFFEURS, MOTARDS, BENEVOLES DIVERS, RUE DES PRUNUS.

11H00 /12H20 : OUVERTURE DE LA PERMANENCE RUE DES FONTENELLES. RETRAIT DOSSARDS, TRANSPONDEURS, PLAQUES DE CADRES POUR LES EQUIPES PAR LES DS, AINSI QUE POUR LES INDIVIDUELS.

11h00 : DEPOT GERBE STELE RUE DES FONTENELLES ET CIMETIERE NERSAC.

11H45 : REUNION SECURITE DES SIGNALEURS NERSAC RUE DES PRUNUS.

12H30 : REUNION ARBITRES, DS, SECURITE, MOTARDS, CHAUFFEURS VEHICULES, PERMANENCE RUE DES FONTENELLES.

12h30 : DEPART SIGNALEURS NERSAC ET ATARI SUR POSTES.

12H15 / 13H15 : PRESENTATION EQUIPES PARKING NERSACAIS SITE DEPART.

13H00 : SIGNALEURS EN POSTE SUR SITE.

13H15 : PASSAGE VOITURE SECURITE ET MISE EN PLACE DU PLAN DE CIRCULATION. FERMETURE PARCOURS SENS INVERSE DE LA COURSE.

13H40 : APPEL DES COUREURS FACE PODIUM PROTOCOLAIRE. PARKING NERSACAIS SITE DEPART

13H50 : ARRIVEE VOITURE SECURITE, MISE EN PLACE DEPART SUR LIGNE.

14H00 PRECISES: DEPART COURSE.

VERS 17H00 : ARRIVEE.

17H15 : PROTOCOLE DES RECOMPENSES, PARKING NERSACAIS SITE DEPART

17H30 : REMISE RADIOS, DOSSARDS, PLAQUES DE CADRES, TRANSPONDEURS. RECUPERATION ENVELOPPES DE FRAIS PAR DS A LA PERMANENCE RUE DES FONTENELLES.

17h45 : FIN SECURISATION PARCOURS, LEVEE DISPOSITIF SECURITE.



Avenir Cycliste Nersacais – **Grand Prix de l'Ascension**

Mairie – 16440 NERSAC

Président : 06 82 84 66 53

Grillades Party à partir de 10h00

La table
de **NERSAC**

PROPOSITION DE MENU 13€ TTC PAR PERSONNE

ENTRÉES

ASSIETTE DE CRUDITÉS

PLATS

FILET DE POULET, TAGLIATELLES ET SON JUS AU THYM

DESSERT

FRUIT OU TARTE AUX POMMES



56 rue d'Angoulême, 16440 Nersac
05 45 37 48 13



